



Probleme pour resilier mon abonnement cheX sfr.

Par **STEPHRAJ**, le **01/02/2008** à **08:33**

bonjour,

mon probleme est le suivant: je suis abonnee chez SFR depuis janvier 2003. le 12 septembre 2007, j'ai achete un portable avec leur offre renouvellement, ainsi mon contrat se renouvelle automatiquement pour 2 ans. le 14 septembre 2007, je suis partie a Hong Kong pour accompagner mon copain qui a ete mute par sa societe. Je devais l'accompagner uniquement, rester quelques semaines pour l'aider a s'installer et puis revenir en France. Je ne voulais pas vraiment aller vivre a hong kong. Hors au bout de quelques temps, j'ai decide de rester. donc j'ai entamnee les differentes procedures pour resilier mes abonnements, SFR inclu. j'ai relu leur contrat et il est stipule qu'il est possible de resilier son abonnement avant la date contractuelle en cas de demenagement dans une zone non couverte par SFR. J'ai envoye ma lettre de resiliation accompagnee d'un document de la societe de mon ami expliquant sa mutation ainsi qu'un certificat de concubinage que nous avons etabli lors de notre emmenagement ensemble en france quelques mois avant le depart. J'ai envoye plusieurs courriers expliquant que j'etais dans mes droits (je pense) en leur prouvant que j'etais bien installe a hong kong : billet d'avion, resa electronique, copie de mon passeport, justificaf de domicile a hong Kong. je ne cesse de les appeler. mais sans resultat. eb decembre 2007, sfr m'a preleve 922 eur correspondant aux mensualites restant jusqu'a la fin de mon contrat. je n'ai pas voulu faire opposition a ce prelevement pretextant que je suis de bonne fois. a l'heure actuelle, je n'ai toujours pas ete remboursee et a chaque fois que je les appelle je tombe sur une nouvelle personne, c'est un call center. que dois je faire? avez vous une solution a m'apporter?
je vous remercie d'avance pour votre reponse.

dans l'attente de vous lire.

mes sinceres salutations
stephanie